



CERAS Nouvelle-Aquitaine
1 Avenue Lahubiague
64100 BAYONNE

**Compte-rendu du Conseil d'Administration du
mercredi 12 octobre 2022 de 18h30 à 20h00 en visio**

Personnes présentes : Yveline Rey, Jean-Luc Petit, Angélique Train, Sabine Lagardère, Joël Picart et Céline Paris,

Personnes excusées : Anne Rochet, Patrick Vinois, Edouard Zapata, Caroline Lasserre, Lucien Halin

Membres représentés par un pouvoir : Patrick Vinois, Anne Rochet, Edouard Zapata et Caroline Lasserre

1. Ordre du jour

1.1 Bilan du colloque 2022

Recettes

Tarif identique proposé en présentiel et en distanciel : Adhérents 50€ et non adhérents 100€

Inscrits payants en présentiel : 49

- Adhérents = $38 \times 50\text{€} = 1\,900\text{€}$
- Non Adhérents = $11 \times 100\text{€} = 1\,100\text{€}$

Total présentiel = 3 000€ pour 49 inscrits

Inscrits payants en distanciel :

- Adhérents = $6 \times 50\text{€} = 300\text{€}$
- Non Adhérents = $22 \times 100\text{€} = 2\,200\text{€}$

Total distanciel = 2 500€ pour 28 inscrits

Invités en présentiel :

- Non Adhérents = 6
- Adhérents = 9

Invités en distanciel

- :
- Non Adhérents = 0
 - Adhérents = 4

Soit au total : 19 invités

Total participants : 96 participants dont 57 adhérents

TOTAL RECETTES : 5 500€

Dépenses :

Hôtel Atlantal = 1231,40 € (Salle + Cafés + déjeuners + chambres)

Règlements de l'intervention des orateurs = 300€

Frais de déplacements de orateurs = 944,18 € (Alfredo CANAVERO = 561,18€ + Reynaldo PERRONE = 383€)

Achats dîner siège du CERAS NA = 61,38€

Frais intervention Cazaux pour mode hybride : 2063,40€

TOTAL DEPENSES : 4 600,36€

Solde colloque = + 899,64€

Dans le contexte de ce solde positif, les membres du CA soumettent au vote la possibilité de réserver la somme de 300€ pour régler des honoraires aux intervenants de la matinée lors du colloque du 23 septembre 2024.

La proposition reçoit l'approbation des votants à la majorité : Contre 0, Abstention 0 et Pour 8

1.2 Prévision colloque 2023

Le titre retenu pour cette journée d'étude est : « Loyautés visibles, invisibles et trahisons nécessaires »

Avec l'intervention de Nicole et Bernard PRIEUR le matin : présentation d'une heure à une heure quinze avec les questions est prévue en matinée.

L'après-midi :

- Sabine est d'accord pour intervenir autour de la transmission en lien avec la participation d'une mère et sa fille pour offrir une vignette clinique dans le cadre de la publication de leur ouvrage,
- A la suite de la sollicitation de Céline, Géraldine Chernet, adhérente de l'association, se propose d'intervenir autour de la thématique des loyautés et trahisons dans le contexte des psycho-traumatismes.

La journée se déroulera en format hybride. La salle est prévue pour une centaine de participants en présentiel et nous élaborons les conditions d'une participation en visio.

Les conditions sont les suivantes :

- Remboursement des frais de voyage sur la base des tarifs de la SNCF,
- Prise en charge et réservation par nos soins de la nuit d'hôtel du vendredi au samedi à l'Hôtel les Terrasses de l'Atlantal,
- Invitation au dîner d'accueil et au déjeuner du colloque,

- transferts assurés par un membre de l'équipe du CERAS NA de la gare ou l'aéroport à l'hôtel à votre arrivée et pour votre départ
- Et règlement de frais d'honoraires de 150€ pour chacun.

1.3 Envisager l'organisation du recrutement des membres actifs et d'honneur et renouvellement du Conseil d'Administration

Sabine Lagardère, en qualité de secrétaire de l'association, a adressé à ses membres le courrier suivant :

Chère administratrice cher administrateur,

Nous avons actuellement plus de 60 adhérents, en tant que « **membres associés** ».

Nous n'avons pas encore de membres actifs, hormis nous-mêmes, et Elodie Verdier.
Nous n'avons pas non plus encore de membres d'honneur.

Pour rappel :

Les membres actifs : il s'agit de personnes physiques, travailleurs sociaux, médecins, psychologues, professionnels paramédicaux, psychopraticiens, intervenants psycho-sociaux qui ont dans leurs pratiques ou dans leurs recherches, des intérêts pour l'approche systémique se rapportant aux problématiques humaines et/ou institutionnelles.

Les membres actifs versent une adhésion et ont voix délibérative en Assemblée Générale. Ils peuvent en outre présenter leur candidature pour devenir membre du Conseil d'Administration

Les membres d'honneur : il s'agit de représentants des structures partageant les objectifs de l'association (universités, associations, centres de formation ...) et de personnalités françaises ou étrangères. Ces membres ont voix consultative en Assemblée Générale et sur invitation auprès du Conseil d'Administration.

Peut-être connaissez-vous quelqu'un qui serait intéressé de devenir **membre actif** ? Et qui pourrait ainsi éventuellement se présenter au conseil d'administration en 2023 ? (À l'issue des 3 premières années, et si certains administrateurs actuels quittent le CA).

Vous souvenez vous comment on devient membre actif ? Il faut en faire la demande et être parrainé par un administrateur. C'est le conseil d'administration qui statue. La procédure est donc un peu longue, et c'est pour ça que j'en parle dès maintenant.

Quant aux **membres d'honneur** c'est la même procédure (sauf qu'ils ne payent pas d'adhésion). Je propose par exemple que Juan Antonio Abeijon devienne membre d'honneur, et je dois mettre ça à l'ordre du jour du prochain CA du 12 octobre. Qui d'autre pourrait être membre d'honneur ? Nos invités du colloque ? En tant que personne ou en tant que représentant d'institution ?

L'objectif bien sûr est de dynamiser notre vie associative en accord avec nos statuts.

Patrick Vinois a nommé son souhait de rester un membre associé de l'association tout en quittant le CA. Edouard Zapata a indiqué un souhait identique.

Edouard Zapata a proposé de solliciter le Dr Geraldine Chernet, participante aux différentes colloques et membre associé depuis la création du CERAS NA pour envisager son remplacement au sein du CA. Elle détient une compétence en systémique par le suivi d'une formation longue à l'approche systémique des familles et des institutions auprès de l'IDES.

Céline Paris-Zapata précise qu'elle pourrait solliciter Virginie Trey. Elle est psychologue clinicienne. Elle est en établissement et s'installe en libérale sur Tarnos. Elle détient une compétence en systémique par le suivi d'une formation longue à l'approche systémique des familles et des institutions auprès de l'IDES.

Sabine Lagardère propose qu'une démarche puisse être réalisée auprès de Juan Antonio Abeijon et Alfredo Canevaro pour les solliciter en qualité de membres d'honneur.

Il serait nécessaire dans ce sens de préparer un courrier afin de leur adresser de la part du CERAS NA par Yveline en qualité de présidente.

Est-ce que Sabine pourrait soumettre à Yveline et aux membres du CA un courrier dans la continuité de celui qu'elle avait adressé par rapport au renouvellement des membres du CA ?

1.4 Point sur le département formation et le contrat de partenariat avec Hegoa Formation

Sabine Lagardère rappelle la proposition de Sandrine Barrieu, adhérente associée depuis la création du CERAS NA, d'intervenir pour des formations.

Céline Paris-Zapata rappelle le cadre d'intervention au regard du contrat d'apporteurs d'affaires signé avec Hegoa Formation certifiée Qualiopi. Pour les formations dispensées par Hegoa Formation dans le cadre de ce contrat, les formateurs sont des membres du CERAS NA qui ont suivi une formation de formateurs aux objets flottants.

Les membres du CERAS NA qui se positionnent pour être formateurs sont Angélique Train, Anne Rochet, Sabine Lagardère et Céline Paris-Zapata.

Il est proposé de solliciter :

- Gabriel MONNIER, qui est membre du CERAS NA et déjà formé en qualité de formateur aux objets flottants, pour savoir s'il voudrait rejoindre l'équipe de formateurs du CERAS NA
- Sandrine Barrieu, Géraldine Chernet et Virginie Trey pour savoir si elles seraient intéressées pour bénéficier d'une formation en intra CERAS NA de formateurs aux objets flottants et ensuite intégrer l'équipe de formateurs du CERAS NA.

Céline Paris-Zapata va se mettre en relation avec eux pour les solliciter.

Sabine Lagardère confirme sa participation avec Patrick Vinois au nom du CERAS NA au Colloque de PSYCOM les 29 & 30 juin 2023, à Lille sur le thème des objets flottants. Elle fera une introduction sur l'histoire des objets flottants, puis un atelier autour du panier à problèmes, et Patrick Vinois animera quant à lui un atelier sur les sculptures.

1.5 Fixer dates CA 2023

Elles sont programmées les mercredis de 18h30 à 20h00 : 18 janvier, 15 mars, 24 mai et 11 octobre.

2. Questions diverses

Les membres du CA s'interrogent sur l'intérêt que le CERAS NA adhère à la Société Française de Thérapie Familiale. Qui souhaitez se positionner pour représenter le CERAS NA ?